

à la
découverte de nos
trésors

Politique Familles et Aînés

L'ISLE-VERTE
2022-2026



L'Isle-
Verte



MRC de
Rivière-du-Loup



AVANT-PROPOS

La présente Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité Amie des Aînés (MADA) résulte des besoins exprimés par les familles et les aînés lors de la consultation par sondage réalisée à l'hiver 2021. Elle aspire à mettre en place des mesures pour le mieux-être des familles et des aînés en étant

un guide et un outil de référence pour le conseil municipal. Par l'adoption de la PFM/MADA, le conseil municipal de L'Isle-Verte a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et de les placer au cœur de ses priorités.

LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHÉ TERRITORIALE

À la découverte de nos trésors

La présente édition de la PFM/MADA s'inscrit dans une démarche territoriale puisqu'elle a été élaborée parallèlement avec d'autres municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. La thématique commune abordée s'intitule « À la découverte de nos trésors », qui réfère aux richesses que recèle le vaste territoire de la MRC. D'un point de vue graphique, la ligne pointillée bleue trace le chemin à suivre pour l'exploration du territoire, rappelant la proximité et le mouvement du fleuve, un de nos principaux joyaux. Quant au X, il symbolise l'objectif à atteindre et les trésors à dénicher. L'écriture manuscrite met en valeur l'aspect humain de la démarche, en plus de rappeler les notes d'un carnet de voyage, qu'il faudra tenir à jour! Qu'ils soient là, sous nos yeux, ou enfouis, ces trésors valent qu'on les rappelle à nos mémoires et qu'on les fasse rayonner!



PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

L'édition 2022-2026 de la présente démarche constitue la troisième édition de la PFM/MADA que la Municipalité de L'Isle-Verte élabore avec ses citoyens. À travers cette réflexion collective, la Municipalité souhaite offrir un milieu de vie digne des besoins de sa population. Une démarche consultative comme celle réalisée à l'hiver 2021 est l'occasion pour se recentrer sur nos priorités, notamment lorsqu'il est question d'attractivité.

À l'instar de nombreuses municipalités québécoises, la Municipalité de L'Isle-Verte mise sur sa politique familiale et sur une reconnaissance Municipalité amie des aînés pour attirer et retenir ses familles dans la communauté et pour favoriser le sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide. Élaborer une politique familiale municipale, c'est aussi une façon d'encourager la participation des familles dans le développement de leur milieu de vie. Puisqu'elle est réalisée en concertation avec les acteurs du milieu, la PFM/MADA devient un excellent levier pour mobiliser la communauté autour du mieux-être des familles. Pour la Municipalité de L'Isle-Verte, cette démarche, c'est :

- l'expression d'une volonté politique d'agir en faveur des familles incluant tous leurs membres et allant des plus jeunes aux personnes aînées;
- un processus concerté qui interpelle les actrices et acteurs du milieu;
- un cadre de référence et un plan d'action;
- un guide pour assurer la mise en oeuvre et le suivi des actions adoptées par le conseil.



MOT DE LA MAIRESSE ET RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AINÉES

Chers citoyens de L'Isle-Verte,

Au nom du conseil municipal, je suis heureuse de vous présenter la PFM/MADA de L'Isle-Verte. Il s'agit d'un outil qui place la famille et les aînés au cœur des éléments à considérer dans le développement de notre communauté.

C'est avec la collaboration des membres du comité de pilotage et votre participation au sondage citoyen que nous sommes parvenus à identifier les besoins et cibler les priorités de la Municipalité pour les années à venir. Cette politique et son plan d'action nous permettront de poser des actions concrètes qui contribueront à votre bien-être quotidien et ultimement, à la vitalité de L'Isle-Verte.

Je tiens à remercier tous les professionnels pour leur soutien, ainsi que tous les Isle-Vertois et Isle-Vertoises qui ont contribué à la mise sur pied de cette politique. C'est ensemble que nous parviendrons à offrir un milieu de vie où il fait bon vivre! D'ailleurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous impliquer.

Cordialement,



Ginette Caron

Ginette Caron

Mairesse de L'Isle-Verte

Membres du comité de pilotage de L'Isle-Verte

Ginette Caron
RQFA¹ et mairesse de la Municipalité de L'Isle-Verte

France Laflamme
représentante des familles

Gilberte Chassé
représentante des aînés

Patrick Lavallée
représentant des nouveaux arrivants

Chantal Amstad
coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire de la Municipalité L'Isle-Verte

Benoît Randall
directeur général adjoint de la Municipalité de L'Isle-Verte

Claire Bilocq
organisatrice communautaire, CISSS²

Gérald Dionne
agent de développement rural, MRC³ de Rivière-du-Loup ;

Julie Couvrette
chargée de projet PFM/MADA, MRC de Rivière-du-Loup.

¹RQFA : Responsable des questions familles et aînés
²CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux
³MRC : Municipalité régionale de comté

PORTRAIT STATISTIQUE
 DE LA MUNICIPALITÉ DE
 L'ISLE-VERTE



**LE PORTRAIT
 SOCIODÉMOGRAPHIQUE**

Population totale
1294
 HABITANTS⁴

Âge médian
51,5
 ANS



LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

Durée moyenne du
 trajet domicile-travail
21
 MINUTES

Durée moyenne
 du trajet vers
 Rivière-du-Loup
36
 MINUTES



L'HABITATION

82,9 %
 SONT PROPRIÉTAIRES

17,1 %
 SONT LOCATAIRES



COMPOSITION DES MÉNAGES

34,1 %
 DES MÉNAGES SONT
 COMPOSÉS D'UNE
 PERSONNE SEULE

55,3 %
 DES MÉNAGES
 VIVENT EN COUPLE

Source : Portrait statistique, CLD⁵ de
 Rivière-du-Loup, 2019

⁴Population 1332 en 2022 : MAMH <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/12043/>
⁵CLD : Centre local de développement

PLAN D'ACTION
 DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE



AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Offrir aux citoyens de L'Isle-Verte l'accès à des sentiers

- Planifier un projet de sentier et l'aménager;
- Planifier l'aménagement d'un sentier de l'extrémité est du village jusqu'à la maison Girard (pont des Soupirs);
- Communiquer l'accès aux sentiers auprès des citoyens.

OBJECTIF 2 : Conserver les ressources présentes et maximiser selon les usages souhaités

- Poursuivre la réflexion et élaborer le projet sur les infrastructures (bâtiments et patrimoine) en cohérence avec une vision concertée.

OBJECTIF 3 : Développer, améliorer et/ou adapter les parcs aux besoins des citoyens de tous âges

- Considérer le rapport PAPERS⁶ dans le développement, l'amélioration et/ou l'adaptation des parcs;
- Réaménagement et bonification du parc municipal Samuel-Côté;
- Planifier l'aménagement d'un parc ou d'une halte sur le terrain municipal de la Route 132 est.

OBJECTIF 4 : Permettre aux familles et aux aînés de se rafraichir en période de canicule

- Élaborer et réaliser un projet « jeux d'eau ».

OBJECTIF 5 : Diversifier les infrastructures sportives

- Consulter la population sur son intérêt envers de nouvelles infrastructures sportives.

Volet « Habitat et milieu de vie »

OBJECTIF 6 : Augmenter l'accessibilité à des logements ou des habitations

- Réaliser les consultations prévues dans le cadre du processus de renouvellement des règlements d'urbanisme;
- Communiquer les règlements municipaux en matière de maison intergénérationnelle.

OBJECTIF 7 : Contribuer au maintien à domicile des personnes aînées de L'Isle-Verte

- Informer les aînés sur les programmes d'aide financière pour adapter les logements;
- Rendre accessible l'ensemble des bâtiments publics.

Volet « Environnement »

OBJECTIF 8 : Réduire l'empreinte écologique des citoyens de L'Isle-Verte

- Définir et mettre en œuvre une action récurrente de sensibilisation de bonnes pratiques environnementales auprès des citoyens.

⁶PAPERS : Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs



AXE D'INTERVENTION 2 – SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Volet « Santé et services sociaux » et « Services et soutien communautaire »

Objectif 1 : Assurer la disponibilité de services et de soins adaptés et accessibles aux citoyens

- Informer les aînés et les familles sur les services en santé et sur le soutien communautaire offerts en invitant les organismes territoriaux à présenter leur offre aux rassemblements communautaires;
- Collaborer à l'élaboration d'un projet d'attractivité des professionnels de la santé;
- Collaborer à la réalisation d'un projet d'attractivité des professionnels pédagogique.

Volet « Sécurité »

OBJECTIF 2 : Tenir le plan de mesures d'urgence à jour

- Mise à jour du plan de mesures d'urgence.



AXE D'INTERVENTION 3 – TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité dans les rues

- Considérer le Plan de mobilité durable (PMD) volet transport actif dans la réalisation d'initiatives reliées à la mobilité durable;
- Réaliser le projet d'aménagement de la rue du Seigneur-Côté;
- Informer les citoyens des processus de déneigement des rues, routes, rangs, trottoirs.

OBJECTIF 2 : Sensibiliser les automobilistes au respect des codes de la route

- Maximiser l'utilisation des outils et moyens de réduction de vitesse (ex : radar pédagogique, bollard, dos d'âne, marquage au sol);
- Rencontrer le policier-parrain afin d'envisager des solutions possibles en regard du non-respect des codes de la route des automobilistes et des véhicules tout-terrain (VTT⁷, motoneiges, motocross, etc.).



AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 1 : Augmenter et maintenir les occasions de rencontres citoyennes

- Créer un événement familial avec la pêche blanche;
- Soutenir les initiatives de rencontres citoyennes visant à contrer l'isolement et la solitude.

OBJECTIF 2 : Développer l'offre d'activité communautaire

- Accompagner le Club des 50 ans dans la relance de l'organisme;
- Maintenir l'offre de services de diners communautaires;
- Offrir des activités de socialisation pour les adultes dans l'intention d'améliorer le tissu social via des activités de réseautage.

OBJECTIF 3 : Rehausser l'offre supralocale d'activité de loisir

- Développer des partenariats intermunicipaux pour partager les RH⁸, les places, augmenter les inscriptions.

OBJECTIF 4 : Contribuer à rendre la bibliothèque accessible

- Recruter des bénévoles pour augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 5 : Encourager la participation sociale

- Coordonner un espace de concertation des organismes pour connaître leur besoin en termes d'implication bénévole;
- Promouvoir l'implication sociale dans le cadre de la semaine de l'action bénévole;
- Tenir une soirée de reconnaissance des bénévoles aux deux ans.

⁷VTT : Véhicule tout terrain

⁸RH : Ressources humaines

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 6 : Encourager les différentes générations à se côtoyer

- Élaborer et réaliser un projet d'abri permanent pour les rassemblements communautaires extérieurs;
- Prévoir une activité intergénérationnelle par programmation.

OBJECTIF 7 : Soutenir les comités et organismes œuvrant auprès des aînés souffrant de solitude et d'isolement

- Soutenir les membres de la Table d'harmonisation dans la réalisation de leurs activités respectives.

OBJECTIF 8 : Accueillir les nouveaux arrivants

- Recruter de nouveaux membres pour le comité d'accueil des nouveaux arrivants;
- Structurer l'accueil des nouveaux arrivants.

Volet « Persévérance scolaire »

OBJECTIF 9 : Valoriser la persévérance scolaire

- Poser des gestes concrets soulignant la persévérance chez les jeunes du secondaire pendant l'année scolaire;
- Poursuivre le soutien officiel par le conseil municipal aux Journées de la persévérance scolaire;
- Obtenir le processus d'accréditation « Employeur-conciliant » pour la Municipalité.



AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 1 : Renforcer la diffusion d'information aux citoyens

- Structurer et formaliser les communications de la Municipalité en sélectionnant les médias utilisés et en régularisant leur diffusion.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. Ce dernier est composé de l'élu responsable des questions familles et aînés ainsi que de représentants des aînés et des familles issus de la communauté.

Ce comité a la responsabilité de :

- suivre et soutenir la réalisation des actions;
- soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs;
- formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal;
- faciliter la circulation de l'information.

Cette PFM/MADA est quinquennal et s'échelonne de 2022-2026. De nature adaptatif, le processus de suivi tiendra compte des réalités fluctuantes des familles et des aînés.



En partenariat avec :

